AVIS PUBLIC

VILLE DE LACHUTE
Pour publication sur le site Web de la Ville
Pour publication dans L'Argenteuil
Le 24 juillet 2026
Pour publication dans SEAO
Le 30 juillet 2026

Appel d'offres (Procédure ouverte) – Ville de Lachute

Contrôle biologique des insectes piqueurs pour l'année 2027

La Ville de Lachute désire recevoir des soumissions pour l'étude et le contrôle des larves de moustiques à l'aide de larvicide biologique, et ce, pour toute la période où ces insectes sont en activité. La durée prévue des travaux est de 6 mois.

Les documents d'appel d'offres, et les modifications à ces documents, nécessaires à la préparation des soumissions seront disponibles à compter du jeudi 30 juillet 2026, uniquement par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO), en communiquant avec un représentant par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.gouv.qc.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Un ou des accords intergouvernementaux sont applicables au contrat.

Pour être considérée, la soumission devra être valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite fixée pour la réception des soumissions. La soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission et d'exécution sous forme d'un chèque certifié, d'un mandat-poste ou d'une traite bancaire, tiré d'une Institution Financière et être encaissable au Québec sur demande, ou d'un cautionnement de soumission émis par une Institution Financière en faveur de la Ville de Lachute, d'un montant équivalent à dix pour cent (10 %) du total de la soumission avec taxes.

Dans l'éventualité où la garantie de soumission et d'exécution n'est pas sous forme d'un chèque certifié, d'un mandat-poste ou d'une traite bancaire, la soumission doit également être accompagnée d'une lettre d'engagement pour le cautionnement d'exécution pour une valeur de cinquante pour cent (50 %) du total de la soumission avec taxes.

Les soumissions (un (1) original et une (1) copie, présentés selon les modalités prévues au cahier des charges) seront reçues à la réception de l'Hôtel de Ville de Lachute au 380, rue Principale, Lachute, QC J8H 1Y2, jusqu'à 11 heures (heure du hall de l'hôtel de ville), le jeudi 20 août 2026 pour être ouvertes publiquement immédiatement après le délai pour la réception des soumissions au même endroit.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec monsieur Pascal Larocque, directeur, Service des travaux publics de la Ville de Lachute, par courriel à plarocque@lachute.ca.

Les soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

La Ville de Lachute ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Le 14 juillet 2026 — Me Lynda-Ann Murray, greffière
(T-2026.02)